



**Rapport sur les comptabilités séparées
au 30 juin 2018**



B E K B | B C B E



B E K B

B C B E

Publication des fonds propres et des liquidités (Bâle III)

**Rapport en vertu de la Circulaire-FINMA 2016/1
Publication – banques**

Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA
Place Fédérale 8
Case postale
3001 Berne
031 666 18 85

www.bcbe.ch
bcbe@bcbe.ch

Rédaction

Siegfried Michel, Eveline Wittwer

Traduction

Isabelle Montavon, Christine Murbach

Concept et production

Stämpfli SA, Berne

Photographie

Lea Moser, Berne

© Août 2018

Banque Cantonale Bernoise SA

Table des matières

N°	Référence selon le standard minimal bâlois	Dénomination des tableaux	Page
1		Composition des fonds propres pris en compte / réconciliation	6
2		Composition des fonds propres réglementaires pris en compte / présentation des fonds propres réglementaires pris en compte	7
4	OV1	Aperçu des positions pondérées par le risque	8
9	CR1	Risque de crédit: qualité de crédit des actifs	9
10	CR2	Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et titres de dettes en défaut	9
13	CR3	Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque	10
15	CR4	Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard	10
16	CR5	Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard	11
24	CCR1	Risque de crédit de contrepartie: analyses par approche ¹	–
25	CCR2	Risque de crédit de contrepartie: ajustements des évaluations des positions de crédit (<i>credit valuation adjustment, CVA</i>) à charge des fonds propres	12
26	CCR3	Risque de crédit de contrepartie: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard	13
28	CCR5	Risque de crédit de contrepartie: composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie	14
31	CCR8	Risque de crédit de contrepartie: positions envers les contreparties centrales	14
39	MR1	Risque de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard	15
45		Présentation des principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires ²	15
46		Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier	16
47		Ratio de levier: présentation détaillée	16
48		LCR: informations relatives au ratio de liquidité à court terme	17

¹ La BCBE applique l'approche standard.

² Cf. [bcbe.ch/instrumentsdefondspropres](https://www.bcbe.ch/instrumentsdefondspropres)

Composition des fonds propres pris en compte / réconciliation (tableau 1)

(en milliers de francs)

	Selon clôture comptable ¹	Selon données relatives au cercle de consolidation ¹	Références
Actifs			
Liquidités	3 640 119		
Créances sur les banques	359 397		
Créances résultant d'opérations de financement de titres	24 350		
Créances sur la clientèle	1 679 694		
Créances hypothécaires	21 220 985		
Opérations de négoce	9 158		
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	16 930		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Immobilisations financières	1 999 184		
Comptes de régularisation	30 855		
Participations	43 032		
Immobilisations corporelles	219 077		
Valeurs immatérielles			
Autres actifs	1 074 912		
Capital social non libéré			
TOTAL ACTIFS	30 317 693		
Fonds étrangers			
Engagements envers les banques	62 062		
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	984 915		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	21 832 024		
Engagements résultant d'opérations de négoce	0		
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	233 853		
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Obligations de caisse	54 314		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	4 195 000		
Comptes de régularisation	91 768		
Autres passifs	49 135		
Provisions	320 165		
TOTAL ENGAGEMENTS	27 823 236		
Fonds propres			
Réserves pour risques bancaires généraux	610 796		
Capital social	186 400		
– dont reconnu en qualité de CET1	186 400		A
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfices reportés / bénéfice de la période concernée (Propres parts du capital)	1 698 953		
	-1 692		B
TOTAL DES FONDS PROPRES	2 494 457		

¹ Les périmètres de consolidation comptable et réglementaire sont identiques.

Composition des fonds propres réglementaires pris en compte / présentation des fonds propres réglementaires pris en compte (tableau 2)

(en milliers de francs)

	31.6.2018	Impact des dispositions transitoires	Références
Fonds propres de base durs (CET1)			
1 Capital social émis et libéré, pleinement éligible	186 400	186 400	A
2 Réserves issues des bénéfices y.c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice reporté et de la période concernée	2 196 979	2 196 979	
3 Réserves issues du capital	54 734	54 734	
6 = fonds propres de base durs, avant ajustements	2 438 113	2 438 113	
16 Positions nettes longues en propres instruments CET1	-1 692	-1 692	B
18 Participations non qualifiées (max. 10 %) dans le secteur financier (montant excédant le seuil ¹) (titres CET1)	-13 549	-13 549	
28 = somme des ajustements relatifs au CET1	-15 241	-15 241	
29 = fonds propres de base durs nets (net CET1)	2 422 872	2 422 872	
45 = fonds propres de base (net tier 1)	2 422 872	2 422 872	
59 = fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	2 422 872	2 422 872	
60 Somme des positions pondérées par le risque	13 010 546	13 010 546	
Ratios de fonds propres			
61 Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	18,62%	18,62%	
62 Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	18,62%	18,62%	
63 Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	18,62%	18,62%	
64 Exigences de CET1 selon les standards minimaux de Bâle (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique + volant de fonds propres relatif aux établissements d'importance systémique) (en % des positions pondérées par le risque)	7,39%	8,01%	
65 – dont volant de fonds propres selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	1,88%	2,50%	
66 – dont volant anticyclique selon les standards minimaux de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	1,01%	1,01%	
68 CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants selon les standards minimaux de Bâle, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	15,12%	15,12%	
68a Exigences globales de CET1 selon l'annexe 8 de l'OFB, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	8,81%	8,81%	
68b CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	14,42%	14,42%	
68c Exigences globales en T1 selon l'annexe 8 de l'OFB, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	10,61%	10,61%	
68d T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	16,22%	16,22%	
68e Exigences globales en fonds propres réglementaires selon l'annexe 8 de l'OFB, majorées du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	13,01%	13,01%	
68f Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	18,62%	18,62%	
Montants inférieurs aux seuils (avant pondération) ¹			

¹ La BCBE déduit l'ensemble des positions du CET1.

Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1, tableau 4)

(en milliers de francs)

	a	b	c
	RWA 30.6.2018	RWA 31.12.2017	Fonds propres minimaux 30.6.2018
1 Risque de crédit (sans les CCR – risque de crédit de contrepartie)	12 001 864	11 225 770	960 149
2 – dont déterminé selon l'approche standard (AS)	11 779 998	11 003 147	942 400
3 – dont déterminé selon l'approche IRB			
4 Risque de crédit de contrepartie	160 507	88 243	12 841
5 – dont déterminé selon l'approche standard (ASCCR)			
6 – dont déterminé selon un modèle (IMM ou méthode des modèles EPE)			
7 Titres de participation dans le portefeuille de banque sous l'approche basée sur le marché			
8 Investissements dans des placements gérés collectivement – approche look-through			
9 Investissements dans des placements gérés collectivement – approche mandate-based			
10 Investissements dans des placements gérés collectivement – approche fallback			
11 Risque de règlement	48 770	21 894	3 902
12 Positions de titrisation dans le portefeuille de la banque			
13 – dont soumises à l'approche ratings-based approach (RBA)			
14 – dont soumises à l'approche supervisory formula approach (SFA)			
15 – dont soumises à l'approche standard ou à l'approche simplified supervisory formula approach (SSFA)			
16 Risque du marché	35 105	36 346	2 808
17 – dont déterminé selon l'approche standard	35 105	36 346	2 808
18 – dont déterminé selon l'approche des modèles (IMM)			
19 Risque opérationnel	764 300	770 130	61 144
20 – dont déterminé selon l'approche de l'indicateur de base	764 300	770 130	61 144
21 – dont déterminé selon l'approche standard			
22 – dont déterminé selon l'approche spécifique à l'établissement (AMA)			
23 Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %)			
24 Ajustements pour le « plancher » (floor)			
25 TOTAL	13 010 546	12 142 384	1 040 844

Risque de crédit: qualité de crédit des actifs (CR1, tableau 9)

(en milliers de francs)

	b		c	d	e
	Valeurs comptables brutes des				
	Positions en défaut ¹	Positions pas en défaut	Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes	
1 Créances (sans les titres de dette)	394 033	23 225 024	-334 631	23 284 426	
2 Titres de dette	22 764	1 832 206	-32 378	1 822 593	
3 Expositions hors bilan	34 599	639 885		674 484	
4 TOTAL	451 397	25 697 115	-367 009	25 781 503	

¹ Correspond à la définition selon AS-BRI, laquelle comprend les positions en souffrance et compromises. Indices habituels de positions en défaut : insolvabilité, non-paiement, report. L'identification et le traitement des intérêts en souffrance et des positions compromises sont décrits dans le rapport de gestion, annexe au compte de résultat, dans les chapitres « Intérêts en souffrance » (page 81) et « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur » (page 87).

► bcbe.ch/rapports

Risque de crédit: changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (CR2, tableau 10)

(en milliers de francs)

	a
1 Créances et titres de dette en défaut ¹ , à la fin de la période précédente	444 740
2 Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	24 760
3 Positions retirées du statut « en défaut »	-37 026
4 Montants amortis	-344
5 Autres changements	19 268
6 Créances et titres de dette en défaut, à la fin de la période de référence	451 397

¹ Correspond à la définition selon AS-BRI, laquelle comprend les positions en souffrance et compromises. Indices habituels de positions en défaut : insolvabilité, non-paiement, report. L'identification et le traitement des intérêts en souffrance et des positions compromises sont décrits dans le rapport de gestion, annexe au compte de résultat, dans les chapitres « Intérêts en souffrance » (page 81) et « Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur » (page 87).

► bcbe.ch/rapports

Risque de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque (CR3, tableau 13)

(en milliers de francs)

	a	b	c	d	e	f	g
	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières	Positions couvertes par des garanties financières : montant effectivement couvert	Positions couvertes par des dérivés de crédit	Positions couvertes par des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
1 Prêts (sans les titres de dette)	1 858 602	21 425 824	19 959 197	79 553	74 041		
2 Titres de dette	1 822 593						
3 TOTAL	3 681 195	21 425 824	19 959 197	79 553	74 041		
4 – dont en défaut	34 401	205 779	166 478	50	50		

Risque de crédit: expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard (CR4, tableau 15)

(en milliers de francs)

Catégories de positions	a		b		c		d	e	f
	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et après mesures d'atténuation du risque (CRM)						
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	RWA	Densité RWA			
1 Gouvernements centraux et banques centrales	998 469	605 087	1 023 839	1 087	0				
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	594 017	133 810	594 143	88 032	159 981	0,235			
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	943 711	4 430 662	980 375	70 845	383 868	0,365			
4 Entreprises	3 185 488	1 332 241	3 134 514	284 288	2 089 208	0,611			
5 Retail	20 269 176	1 357 075	20 257 990	74 795	8 539 245	0,420			
6 Titres de participation	121 129		121 129		129 537	1,069			
7 Autres positions	3 886 745		3 886 745		50 017	0,013			
8 TOTAL	29 998 736	7 858 875	29 998 736	519 046	11 351 856				

Risque de crédit: positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard

(CR5, tableau 16)

(en milliers de francs)

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j
Catégories de positions / pondération du risque	0 %	10 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1 Gouvernements centraux et banques centrales	1 024 925						0			1 024 925
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	56 097		512 466		112 931			681		682 175
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	37 512		440 328	16 139	534 139	71	23 031	0		1 051 220
4 Entreprises	3 718		1 195 142	422 048	183 972	13 823	1 600 075	23		3 418 802
5 Retail	35 559		56 433	17 407 137	6 286	1 594 644	1 225 509	7 217		20 332 784
6 Titres de participation							104 315	16 815		121 129
7 Autres positions	3 836 728						50 017			3 886 745
8 TOTAL	4 994 539		2 204 369	17 845 324	837 327	1 608 539	3 002 948	24 736		30 517 781
9 – dont créances couvertes par gage immobilier				17 845 324		286 963	1 758 113	1 060		19 891 461
10 – dont créances en souffrance							17 640	7 921		25 561

Risque de crédit de contrepartie : ajustements des évaluations des positions de crédit (credit valuation adjustment, CVA) à charge des fonds propres (CCR2, tableau 25)

(en milliers de francs)

	a	b
	EAD (post-CRM)	RWA
Total des positions soumises à l'exigence de fonds propres advanced CVA		
1 Composante VaR (y c. le multiplicateur de 3)		
2 Composante VaR dite de « stress » (y c. le multiplicateur de 3)		
3 Total relatif aux positions soumises à l'exigence de fonds propres CVA « standard »	168 803	124 486
4 Total des positions soumises à l'exigence de fonds propres CVA	168 803	124 486

Risque de crédit de contrepartie : positions par catégories de positions et pondération du risque selon l'approche standard (CCR3, tableau 26)

(en milliers de francs)

	a	b	c	d	e	f	g	h	i
Catégories de positions / pondération du risque	0 %	10 %	20 %	50 %	75 %	100 %	150 %	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit
1 Gouvernements centraux et banques centrales	1 087								1 087
2 Banques et négociants en valeurs mobilières			11 302	37 673					48 975
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement									
4 Entreprises						62 846		1 837	64 683
5 Retail					11 463	42 595			54 058
6 Participations									
7 Autres positions									
8									
9 TOTAL	1 087		11 302	37 673	11 463	105 441		1 837	168 803

Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie (CCR5, tableau 28)

(en milliers de francs)

	a		b		c		d		e		f	
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés						Sûretés utilisées dans le SFTs					
	Juste valeur des sûretés reçues				Juste valeur des sûretés fournies				Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés fournies	
	Ségréguées		Non ségréguées		Ségréguées		Non ségréguées					
Liquidités en CHF			2 530				138 240					
Liquidités en monnaies étrangères			3 698				93 933					
Créances sur la Confédération												81 022
Créances sur les autres États												
Créances sur des agences gouvernementales									9 929			69 952
Obligations d'entreprises					58 928				14 353			805 166
Titres de participation												
Autres sûretés												
TOTAL			6 228		58 928		232 173		24 282			956 141

Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales

(CCR8, tableau 31)

(en milliers de francs)

	a		b	
	EAD (post-CRM)		RWA	
1 Positions envers des QCCPs (total)				385
2 Positions suite à des transactions avec des QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)		1 837		37
3 – dont dérivés OTC				
4 – dont dérivés négociés en Bourse		1 837		37
5 – dont SFTs				
6 – dont netting sets, lorsqu'un netting « interproduits » est admis				
7 Marges initiales ségréguées		31 747		
8 Marges initiales non ségréguées				
9 Contributions à des fonds de défaillance préfinancées		5 797		116
10 Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées		11 593		232
11 Expositions envers des non-QCCPs (total)				
12 Positions suite à des transactions avec des non-QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)				
13 – dont dérivés OTC				
14 – dont dérivés négociés en Bourse				
15 – dont SFTs				
16 – dont netting sets, lorsqu'un netting « interproduits » est admis				
17 Marges initiales ségréguées				
18 Marges initiales non ségréguées				
19 Contributions à des fonds de défaillance préfinancées				
20 Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées				

Risque de marché: exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard (MR1, tableau 39)

(en milliers de francs)

		a
		RWA
Produits outright		
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	
2	Risque de cours sur actions (général et spécifique)	
3	Risque de change	30 076
4	Risque sur matières premières	5 028
Options		
5	Procédure simple	5 028
6	Procédure delta-plus	
7	Procédure par scénarios	
8	Titrisations	
9	TOTAL	35 105

Présentation des principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires (tableau 45)

Ce tableau est disponible sur le site Internet de la BCBE:

➤ bcbe.ch/instrumentsdefondspropres

Ratio de levier: comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier (tableau 46)

(en milliers de francs)

Objet		
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	30 317 693
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes, mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-15 241
3	Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables, mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	
4	Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	38 803
5	Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (securities financing transactions, SFT) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	1 038 225
7	Autres ajustements	
8	Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)	31 379 480

La somme des actifs rapportée à la ligne 1 et le total du bilan sont identiques.

Ratio de levier: présentation détaillée (tableau 47)

(en milliers de francs)

Objet		
Expositions bilantaires		
1	Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 Circ.-FINMA 15/3)	30 300 763
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7, 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	-15 241
3	= Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT) (somme des lignes 1 et 2)	30 285 522
Expositions en dérivés		
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 Circ.-FINMA 15/3)	16 930
5	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	38 803
6	Réintégration des garanties remises en couverture de dérivés dans la mesure où leur traitement comptable a conduit à une réduction des actifs (Cm 27 Circ.-FINMA 15/3)	
7	(Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	
8	(Déduction portant sur l'engagement envers une qualified central counterparty (QCCP), en cas de non-responsabilité envers les clients d'un éventuel défaut de la QCCP) (Cm 39 Circ.-FINMA 15/3)	
9	Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives (Cm 43 Circ.-FINMA 15/3)	
10	(Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés [Cm 44 à 50 Circ.-FINMA 15/3] et mise en déduction des majorations couvrant les dérivés de crédit émis selon le Cm 51 Circ.-FINMA 15/3)	
11	= Total des expositions en dérivés (somme des lignes 4 à 10)	55 733
Opérations de financement de titres (SFT)		
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, selon Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	
13	(Compensation des dettes et créances monétaires relatives aux contreparties SFT) (Cm 59 à 62 Circ.-FINMA 15/3)	
14	Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	
15	Expositions SFT en qualité de commissionnaire (Cm 70 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	
16	= Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres (somme des lignes 12 à 15)	
Autres expositions hors bilan		
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédit	7 858 875
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 Circ.-FINMA 15/3)	-6 820 650
19	= Total des expositions hors bilan (somme des lignes 17 et 18)	1 038 225
Fonds propres pris en compte et exposition globale		
20	Fonds propres de base (tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA Tier 15/3)	2 422 872
21	Engagement total (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	31 379 480
Ratio de levier		
22	Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	7,72%

Informations relatives au ratio de liquidités à court terme (tableau 48)

(en milliers de francs)

	1 ^{er} trimestre 2018		2 ^e trimestre 2018	
	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)				
1 Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		4 509 986		4 057 959
B. Sortie de trésorerie				
2 Dépôts de détail	18 974 541	1 684 730	19 085 052	1 698 670
3 – dont dépôts stables	5 831 573	291 579	5 841 556	292 078
4 – dont dépôts moins stables	13 142 968	1 393 151	13 243 496	1 406 592
5 Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	2 399 359	1 349 915	2 322 833	1 298 106
6 – dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale				
7 – dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	2 396 795	1 347 350	2 318 999	1 294 272
8 – dont titres de créances non garantis	2 564	2 564	3 834	3 834
9 Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés				
10 Autres sorties de trésorerie	2 517 297	404 101	2 379 727	374 976
11 – dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	9 588	9 588	2 228	2 228
12 – dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, titres de créance garantis, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, sociétés ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	16 072	16 072	4 101	4 101
13 – dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	2 491 637	378 441	2 373 398	368 647
14 Autres engagements de financement contractuels	430 504	366 024	431 250	336 062
15 Autres engagements de financement conditionnels	157 601	7 880	170 429	8 521
16 SOMME DES SORTIES DE TRÉSORERIE		3 812 650		3 716 336
C. Entrées de trésorerie				
17 Opérations de financement garanties (p. ex. reverse repos)	49 008		33 244	
18 Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	471 634	119 672	540 720	141 334
19 Autres entrées de trésorerie	35 027	35 027	54 998	54 998
20 SOMME DES ENTRÉES DE TRÉSORERIE	555 669	154 699	628 962	196 331
21 Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		4 509 986		4 057 959
22 Somme nette des sorties de trésorerie		3 657 951		3 520 005
23 Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		123,3%		115,3%

Commentaires sur le ratio de liquidités (*liquidity coverage ratio*, LCR)

Le ratio de liquidités à court terme (*liquidity coverage ratio*, LCR) a pour but de garantir que les banques détiennent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité (*high quality liquid assets*, HQLA) pour pouvoir couvrir en tout temps la sortie nette de trésorerie attendue dans un scénario de crise reposant sur des hypothèses de sortie et d'entrée de trésorerie à 30 jours. Le LCR minimum exigible pour l'exercice 2018, de 90 %, a toujours été respecté.

La moyenne mensuelle figurant dans le tableau 48 est calculée à partir des trois montants rapportés dans l'état des liquidités mensuel du trimestre correspondant.

Facteurs d'influence significatifs et variations significatives intervenues durant la période sous revue

Le ratio de liquidités à court terme n'a guère varié au cours du premier trimestre et a légèrement diminué durant le deuxième trimestre. La baisse du volume de HQLA a été délibérément décidée en vue de saisir des opportunités. Le ratio reste sensiblement supérieur au niveau requis, qui est actuellement de 90 %.

Parmi les autres entrées et sorties de trésorerie, aucune transaction significative, déterminante pour le LCR ou pour l'évaluation du profil de risque en matière de liquidité n'a été effectuée.

Composition des actifs liquides de haute qualité

Le portefeuille d'actifs liquides de haute qualité (HQLA) est constitué à 80 % d'actifs de la catégorie 1, dont 89 % sont des avoirs auprès de la Banque nationale suisse. Les HQLA de la catégorie 2 sont constitués principalement de lettres de gage émises par les deux institutions d'émissions suisses.

Concentration des sources de refinancement

Les prêts à la clientèle sont refinancés par les fonds de la clientèle et par les emprunts auprès de la Centrale d'émission des lettres de gage. La BCBE n'est dépendante d'aucun gros client. Les dépôts d'épargne proviennent majoritairement de l'activité de détail au sens large.

Il n'y a pas de concentration notable de sources de refinancement. Au cours de l'exercice, seule une contrepartie a temporairement excédé le seuil de 0,5 % de la somme de bilan avec l'ensemble de ses engagements de financement non garantis.

Expositions en dérivés

Les entrées et sorties de trésorerie des expositions en dérivés tiennent compte des flux de trésorerie nets engendrés par les dérivés, escomptés sur la base d'échéances contractuelles. Les sorties de trésorerie qui en résultent ne correspondent qu'à une part infime de l'ensemble de la sortie nette de trésorerie (moins de 0,5 %); leur impact sur le LCR au cours de l'exercice a été minime.

Asymétries de devises dans le LCR

Les opérations en devises sont accessoires; elles n'entrent pas dans le cœur de métier de la banque. Les engagements n'excèdent 5 % de tous les engagements inscrits au bilan pour aucune devise. Partant, aucune devise ne présente de risque de liquidité significatif. Il n'y a donc pas d'asymétrie de devises dans le LCR.

Gestion des liquidités

L'unité organisationnelle ALM/ Treasury évalue et surveille de manière centralisée la gestion des liquidités. Elle gère les liquidités de la banque en respectant les prescriptions légales ainsi que le seuil de tolérance au risque défini par le Conseil d'administration. La Direction générale définit les indices et le budget de risque, et veille à assurer durablement une liquidité suffisante.

Gouvernance d'entreprise

Les informations relatives à la Gouvernance d'entreprise sont contenues dans le rapport de gestion, Gouvernance d'entreprise à partir de la page 27.

➤ bcbe.ch/rapports

**« C'est justement
la possibilité de réaliser
un rêve qui rend la vie
intéressante. »**

Paulo Coelho